

## **CCAS**

# COMPTE ADMINISTRATIF

## EXERCICE 2020



## **REPUBLIQUE FRANCAISE**

## CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE

Numéro SIRET: 26050010300015

**POSTE COMPTABLE:** 

M. 14

**Budget** 

Compte administratif

voté par nature

**BUDGET: 01 BUDGET CCAS** 

**ANNEE 2020** 

Demande effectuée le 21/05/2021 ,CA 0

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## **Sommaire**

Sommane		
	JOINT	SANS
I - Informations générales (5)		OBJET
A - Informations generales (3)  A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget	Λ	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	x	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget	Λ	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	х	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	X	X
IV - Annexes (6)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	x	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie  A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		Х
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement  A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X X
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		Х
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions		X X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	х	Λ
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		X X
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		X
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)		Х
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)  A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X X
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	х	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Х	
A10.3 - Opérations liées aux cessions  A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	X	v
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrees  A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X X
A11 - Etat des travaux en régie		Х
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement  B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus  B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	A	х
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		Х
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Actions de formation des élus	X	х
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		Х
C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	v	X
C3.4 - Liste des services individualises dans un budget annexe  C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	x
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	х	
C3.6 - Identification des flux croisés		Х
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures	v	X
UZ - ATTELE EL SIGNALUTES  (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moin	X une commune de	3 500 habitante

<sup>(1)</sup> Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

<sup>(2)</sup> Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT). (3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

<sup>(4)</sup> Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

<sup>(5)</sup> Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

<sup>(6)</sup> Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan. Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA
I - INFORMATIONS GENERALES	
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE )	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> )	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fisc	al et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	(population DGF)	financier par habitants de la strate

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une

fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicals mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)
<ul> <li>I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:</li> <li>- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,</li> <li>- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.</li> <li>- sans les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.</li> </ul>
- avec vote formel sur chacun des chapitres.  La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription de recettes en section d'investissement).

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

## **EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	6 306 322,84	6 290 324,35
(mandats et titres)	Section d'investissement	54 130,35	103 792,44
		+	+
	Report en section de		
REPORTS DE	fonctionnement (002)		52 912,80
L'EXERCICE N-1	Report en section		
	d'investissement (001)		459 930,05
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	6 360 453,19	6 906 959,64
RESTES A	Section de fonctionnement		
REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	3 151,90	
(1)	TOTAL DES RESTES à réaliser à		
, ,	reporter en N+1	3 151,90	
	Section de fonctionnement	6 306 322,84	6 343 237,15
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	57 282,25	563 722,49
	TOTAL CUMULE	6 363 605,09	6 906 959,64

### **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 151,90	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 579,09	
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	1 579,09	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 572,81	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	178,00	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	254,55	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 140,26	
	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 049 964,00	901 560,93	60 469,42		87 933,65
012 014	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 146 276,33	5 099 618,00	812,00		45 846,33
656	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	162 937,45	150 003,50	60,00		12 873,95
030	Total des dépenses de gestion courante	6 359 177,78	6 151 182,43	61 341,42		146 653,93
66 67 68 022	CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (1) DEPENSES IMPREVUES	8 200,00	5 595,55	,		2 604,45
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 367 377,78	6 156 777,98	61 341,42		149 258,38
023 042 043	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2) OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2) OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)	88 500,00	88 203,44	,		296,56
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	88 500,00	88 203,44			296,56
	TOTAL	6 455 877,78	6 244 981,42	61 341,42		149 554,94
	nformation Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)					

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)	Crédits annulés
		(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	59 054,00	81 809,79			-22 755,79
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET					
70	VENTES DIVERSES	1 254 611,20	966 437,10	142 433,10		145 741,00
73	IMPOTS ET TAXES					
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					
74	PARTICIPATIONS	5 085 902,78	5 087 050,39	8 862,01		-10 009,62
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 762,00	1 408,11	313,00		40,89
	Total des recettes de gestion courante	6 401 329,98	6 136 705,39	151 608,11		113 016,48
76	PRODUITS FINANCIERS	180,00	5,00			175,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		551,62			-551,62
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET					
78	PROVISIONS (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 401 509,98	6 137 262,01	151 608,11		112 639,86
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE					
042	SECTIONS (2)	1 455,00	1 454,23			0,77
	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
043	S.FONCT (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 455,00	1 454,23			0,77
	TOTAL	6 402 964,98	6 138 716,24	151 608,11		112 640,63
D	lu formura d'arr					
	information Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)	52 912,80				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

TOCKS (3)  IMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)  UBV EQUIPEMENTS VERSEES  IMOBILISATIONS CORPORELLES  IMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)  IMOBILISATIONS EN COURS  Total des dépenses d'équipement  OTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES  UBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	71 579,09 479 395,96 <b>550 975,05</b>	52 356,12 <b>52 356,12</b>	1 579,09 1 572,81	70 000,00 425 467,03
UBV EQUIPEMENTS VERSEES  IMOBILISATIONS CORPORELLES  IMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)  IMOBILISATIONS EN COURS  Total des dépenses d'équipement  OTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	479 395,96		1 572,81	,
MMOBILISATIONS CORPORELLES MMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4) MMOBILISATIONS EN COURS Total des dépenses d'équipement OTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	,		·	425 467,03
MMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4) MOBILISATIONS EN COURS  Total des dépenses d'équipement OTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	,		·	425 467,03
MMOBILISATIONS EN COURS  Total des dépenses d'équipement OTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	550 975,05	52 356,12	2.4.7.0	
Total des dépenses d'équipement OTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	550 975,05	52 356,12		
OTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	550 975,05	52 356,12		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			3 151,90	495 467,03
UBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
MPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	480,00	320,00		160,00
• ,				
	500.00			500.00
	500,00			500,00
-	202.22	202.00		202.00
	980,00	320,00		660,00
	FF4 0FF 0F	F0 676 40	0.454.00	400 407 00
•	551 955,05	52 676,12	3 151,90	496 127,03
• ,	1 455,00	1 454,23		0,77
Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 455,00	1 454,23		0,77
TOTAL	553 410,05	54 130,35	3 151,90	496 127,80
ormation				
A L E F E		RRTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES RRTICIPATIONS RTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES FORMAN STRES IMPREVUES Total des dépenses financières 10 tal des opé, pour compte de tiers (6) Total des dépenses réelles d'investissement PERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE RECTIONS (1) PERATIONS PATRIMONIALES (1) Total des dépenses d'ordre d'investissement 1 455,00 TOTAL 553 410,05	RTICIPATIONS ET CREANCES RATTÀCHEES A DES RICIPATIONS RTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES RTOTAI des dépenses financières Total des dépenses financières 880,00 320,00 tal des opé. pour compte de tiers (6) Total des dépenses réelles d'investissement PERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE RCTIONS (1) 1 455,00 1 454,23 PERATIONS PATRIMONIALES (1) Total des dépenses d'ordre d'investissement 1 455,00 1 454,23 TOTAL 553 410,05 54 130,35	RTICIPATIONS ET CREANCES RATTÀCHEES A DES RICIPATIONS ITRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES FENSES IMPREVUES  Total des dépenses financières  10

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)	,			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'equipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	4 000,00	4 109,00		-109,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)				
138	Autres subv. d.investissement non transférées	400.00	000.00		400.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	480,00	320,00		160,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
00	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES		44.400.00		44 400 00
26	PARTICIPATIONS	500.00	11 160,00		-11 160,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00			500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS  Total des recettes financières	4 000 00	45 500 00		40 000 00
45	Total des recettes financieres  Total des opé, pour compte de tiers (6)	4 980,00	15 589,00		-10 609,00
45	Total des recettes réelles d'investissement	4 980,00	15 589,00		-10 609,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	,	,		,
02.	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE				
040	SECTIONS (1)	88 500,00	88 203,44		296,56
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)	,	,		,
	Total des recettes d'ordre d'investissement	88 500,00	88 203,44		296,56
	TOTAL	93 480,00	103 792,44		-10 312,44
	nformation Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)	459 930,05			

<sup>(1)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un (a) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	962 030,35		962 030,35
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 100 430,00		5 100 430,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	150 063,50		150 063,50
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES			
656	D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 595,55		5 595,55
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX			
68	PROVISIONS		88 203,44	
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 218 119,40	88 203,44	6 306 322,84

## Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 454,23	1 454,23
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non			
16	budgétaire)	320,00		320,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement			
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	52 356,12		52 356,12
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
26	DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES			
29	IMMOBILISATIONS (5)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET			
39	EN-COURS (5)			
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
49	DE TIERS (5)			
-	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	FINANCIERS (5)			
3	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	52 676,12	1 454,23	54 130,35

Pour information		
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

## 2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	81 809,79		81 809,79
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET			
70	VENTES DIVERSES	1 108 870,20		1 108 870,20
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 095 912,40		5 095 912,40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 721,11		1 721,11
76	PRODUITS FINANCIERS	5,00		5,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	551,62	1 454,23	2 005,85
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	6 288 870,12	1 454,23	6 290 324,35

Pour information		
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		52 912,80

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf			
10	1068)	4 109,00		4 109,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non			
16	budgétaire)	320,00		320,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(5)			
204 21	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
21 22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5) IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)			
22 23	IMMOBILISATIONS RECOES EN AFFECTATION (5)			
23	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
26	DES PARTICIPATIONS	11 160,00		11 160,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 100,00		11 100,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		88 203,44	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES		00 200,	
29	IMMOBILISATIONS (4)			
45	Opérations pour compte de tiers (7)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
49	DE TIERS (4)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	FINANCIERS (4)			
3	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	15 589,00	88 203,44	103 792,44
Pour	information			459 930,05

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits emp Mandats émis	oloyés (ou restant à Charges rattachées	employer) Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 049 964,00	901 560,93	60 469,42	au 31/12	87 933.65
604	RESTAURATION COLLECTIVE	522 566,74	500 434,66	00 400,42		22 132,08
60611	EAU ET ASSAINISSSEMENT	6 734,43	6 417,94			316,49
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	59 323,95	55 525,76			3 798.19
60621	COMBUSTIBLES	10 700,00	9 018.79			1 681.21
60623	ALIMENTATION	53 356,61	, -			2 579,77
			50 776,84	204.02		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	22 690,38	20 364,29	201,82		2 124,27
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	18 929,70	17 071,95			1 857,75
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	14 239,37	10 089,74	483,19		3 666,44
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	5 501,56	4 995,49	147,60		358,47
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE &	5 737,59	5 531,68	12,61		193,30
6065 6068	MEDIATHEQUE) AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	960,00 1 261,00	674,69			285,31 1 261,00
0000	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC	1 201,00				1 201,00
611	DES ENTREPRISES	51 450,00	46 550,00			4 900,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	16 700,00	16 690,48			9,52
6135	LOCATIONS MOBILIERES	29 990,53	28 894,37	115,20		980,96
			, ,			,
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS	56 909,44	1 795,04	54 999,60		114,80
615221	PUBLICS	700,00		100,32		599,68
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	1 135,67	944,88			190,79
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	7 097,99	E 640 36	591,28		858,35
		· · · · ·	5 648,36	,		
6156	MAINTENANCE	35 610,84	25 514,21	1 005,09		9 091,54
6161	PRIMES D ASSURANCE MULTIRISQUES	9 189,00	8 444,71			744,29
617	ETUDES ET RECHERCHES	716,00	715,72			0,28
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	2 299,16	2 117,69	36,00		145,47
6184 6188	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION AUTRES FRAIS DIVERS	1 896,00 2 612,00	-146,00 1 523,02	360,00		1 682,00 1 088,98
		2 0 . 2 , 0 0	. 020,02			. 555,55
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 750,00				1 750,00
6226	HONORAIRES	4 474,50	3 368,00			1 106,50
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 744,74	2 363,25			381,49
6232	FETES ET CEREMONIES	150,00	2 000,20			150,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	660,00				660,00
		· · ·	04.450.44	0.040.74		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	34 614,56	31 159,14	2 316,71		1 138,71
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 162,50	3 642,54			2 519,96
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	8 495,50	6 767,48			1 728,02
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 350,00	886,96			463,04
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 875,00	1 833,18			41,82
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	179,55	,			179,55
	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE					
62871	DE RATTACHEMENT	9 600,36	6 731,53			2 868,83
6288	AUTRES	39 599,33	25 214,54	100,00		14 284,79
	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES					
637	(AUTRES ORGANISMES)					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 146 276,33	5 099 618,00	812,00		45 846,33
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	188 600,00	188 522,53			77,47
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	15 800,00	15 605.80			194,20
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	14 300,00	14 186,30			113,70
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	25 200,00	20 510,27			4 689,73
0330		25 200,00	20 310,27			4 009,73
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	2 086 991,33	2 086 897,23			94,10
	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET					
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE	32 400,00	27 626,86			4 773,14
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	346 000,00	339 393,05			6 606,95
64131	REMUNERATION	1 010 500,00	1 010 226,01			273,99
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	580 500,00	580 446,11			53,89
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	729 500,00	722 103,82			7 396,18
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	18 535,00	14 466,54			4 068,46
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	13 000,00	10 643,00			2 357,00
		,	,			
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	38 600,00	25 412,08	040.00		13 187,92
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 500,00	3 074,00	812,00		614,00
6488	AUTRES CHARGES	41 850,00	40 504,40			1 345,60
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	162 937,45	150 003,50	60,00		12 873,95
6542	CREANCES ETEINTES	450,45	450,45			
6561	SECOURS D URGENCE	26 700,00	13 781,58	60,00		12 858,42
6568	AUTRES SECOURS	860,00	855,04			4,96
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX					
6573	ORGANISMES PUBLICS	10 000,00	10 000,00			
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX		,30			
6574	ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	124 915,00	124 915,00			
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	12,00	1,43			10,57
TOTAL=	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	,				,
(a)=(011+	·012+014+65+656)	6 359 177,78	6 151 182,43	61 341,42		146 653,93

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits
	(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	8 200,00	5 595,55			2 604,45
CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE	40,00	40,00			
GESTION	4 510,00	3 988,75			521,25
FITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	196,80	196,80			
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 453,20	1 370,00			2 083,20
ES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	6 367 377,78	6 156 777,98	61 341,42		149 258,38
		•	·		
DPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	88 500,00	88 203,44			296,56
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES MMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPOREI LES	88 500 00	88 203 44			296,56
ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	88 500,00	88 203,44			296,56
ES DEPENSES D'ORDRE	88 500,00	88 203,44			296,56
TO DEDENOTE DE FONOTIONNEMENT DE					
CE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	6 455 877.78	6 244 981,42	61 341.42		149 554,94
	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE SESTION EITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES  ES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e  DEPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6) DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES MMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION ES DEPENSES D'ORDRE  ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE	### SHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	### CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)   8 200,00   5 595,55     CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS   40,00   40,00     MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES   40,00   40,00     MUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE   3 988,75     SESTION	### CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	Crédits
art(1)		(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	59 054,00	81 809,79			-22 755,79
	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU					
6419	PERSONNEL	59 054,00	80 822,48			-21 768,48
	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES					
6479	SOCIALES		987,31			-987,31
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET					
70	VENTES DIVERSES	1 254 611,20	966 437,10	142 433,10		145 741,00
7031	CONCESSION DANS LES CIMETIERES	45 000,00	57 070,92			-12 070,92
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 196 174,20	895 930,36	142 433,10		157 810,74
	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES					
70878	REDEVABLES	13 437,00	13 435,82			1,18
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 085 902,78	5 087 050,39	8 862,01		-10 009,62
74718	AUTRES	6 750,00	8 458,08			-1 708,08
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
7473	DEPARTEMENTS	29 000,00	33 354,80	7 640,00		-11 994,80
7474	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNES	3 325 659,78	3 200 000,00			125 659,78
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES					
7478	ORGANISMES	1 666 443,00	1 823 989,62			-157 546,62
748	AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	58 050,00	21 247,89	1 222,01		35 580,10
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 762,00	1 408,11	313,00		40,89
752	REVENUS DES IMMEUBLES	1 750,00	1 406,96	313,00		30,04
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	12,00	1,15			10,85
TOTAL:	RECETTES DE GESTION DES					
<b>SERVIC</b>	ES(a)=70+73+74+75+013	6 401 329,98	6 136 705,39	151 608,11		113 016,48

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	Crédits
art(1)		(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
76	PRODUITS FINANCIERS (b)	180,00	5,00			175,00
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	180,00	5,00			175,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)		551,62			-551,62
	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR					
7718	OPERATIONS DE GESTION		3,10			-3,10
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		548,52			-548,52
TOTAL [	DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	6 401 509,98	6 137 262,01	151 608,11		112 639,86
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE					
042	SECTIONS (3)(4)(5)	1 455,00	1 454,23			0,77
	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT					
777	DE L'EXERCIC	1 455,00	1 454,23			0,77
TOTAL [	DES RECETTES D'ORDRE	1 455,00	1 454,23			0,77
TOTAL [	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE					
I 'EVED	CICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	6 402 964,98	6 138 716,24	151 608,11		112 640,63

Pour information 52 912,80 R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.

<sup>(4)</sup> Duit 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations				
20	et 204)	71 579,09		1 579,09	70 000,00
	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS				
205	LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	71 579,09		1 579,09	70 000,00
21	IMMODILISATIONS CORPORELLES (acuf enérgique)	470 205 06	E2 256 42	1 570 01	425 467 02
Z I	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations) AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	479 395,96	52 356,12	1 572,81	425 467,03
2182	MATERIEL DE TRANSPORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 433,00	9 432,65		0,35
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 366,14	8 899,38	178,00	55 288,76
2184	MOBILIER MOBILIES TO THE STATE OF THE STATE	167 975,65	12 288,40	254,55	155 432,70
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	237 621,17	21 735,69	1 140,26	214 745,22
	Opérations d'équipement n° (2)				
Total de	s dépenses d'équipement	550 975,05	52 356,12	3 151,90	495 467,03
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	480,00	320,00		160,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	480,00	320,00		160,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00			500,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500,00			500,00
Total de	s dépenses financières	980,00	320,00		660,00
45	Opé. pour compte de tiers n°(3)				
Total de	s dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL [	DEPENSES REELLES	551 955,05	52 676,12	3 151,90	496 127,03

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 455,00	1 454,23		0,77
	Reprises sur autofinancement antérieur (5) SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE	1 455,00	1 454,23		0,77
13918	RESULTAT - AUTRES Charges transférées (6)	1 455,00	1 454,23		0,77
TOTAL [	DES DEPENSES D'ORDRE	1 455,00	1 454,23		0,77

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE				
(=Total des opérations réelles et d'ordre)	553 410,05	54 130,35	3 151,90	496 127,80

Pour information	
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts	Titres émis	Reste à réaliser	Crédits annulés
art(1)	. ,	(BP+DM+RAR N-1)		au 31/12	
Total de	s recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 000,00	4 109,00		-109,00
10222	F.C.T.V.A.	4 000,00	4 109,00		-109,00
138	Autres subv. d.investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus	480,00	320,00		160,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	480,00	320,00		160,00
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A				
26	DES PARTICIPATIONS		11 160,00		-11 160,00
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION		11 160,00		-11 160,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00			500,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500,00			500,00
Total de	s recettes financières	4 980,00	15 589,00		-10 609,00
45	Opé. pour compte de tiers n°(2)				
Total de	s recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL	DES RECETTES REELLES	4 980,00	15 589,00		-10 609,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE				
040	SECTIONS (3)(4)	88 500,00	88 203,44		296,56
	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE				
2803	RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	4 680,00	4 680,00		
	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS				
2805	LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 209.03	2 321,32		-112,29
	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET	·	,		,
28181	AMENAGEMENTS DIVERS	514.00	514.00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	5 289,43	5 289,43		
	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL	·	,		
28183	INFORMATIQUE	8 188,20	8 188,20		
28184	MOBILIER	23 839,51	24 452,31		-612,80
28188	AUTRES	43 779,83	42 758,18		1 021,65
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION				
DE FON	CTIONNEMENT	88 500,00	88 203,44		296,56
TOTAL I	DES RECETTES D'ORDRE	88 500,00	88 203,44		296,56
TOTAL I	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE				
(=Total o	des recettes réelles et d'ordre)	93 480,00	103 792,44		-10 312,44

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

			IV - ANNEXES			IV		PRESENTATION CROIS	IV - ANNEXES			IV
		PRESENTATION C	ROISEE PAR FONCTION - V	UE D'ENSEMBLE (1)		A1			A1			
Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4	5 INTERVENTIONS SOCIALES	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
			STISSEMENT						INVESTI	SSEMENT		
		REALISATIONS (de l'é	exercice + Restes à réaliser	N-1)				RE	ALISATIONS (de l'exerc	cice + Restes à réaliser N-1)		
Dépenses réelles		4 319,35					25 763,48	22 593,29				52 676,12
- Equipements municipaux (2)		4 319,35					25 443,48	22 593,29				52 356,12
- Equipements non municipaux (c/204) (3)												
- Opérations financières							320,00					320,00
Dépenses d'ordre	1 454,23											1 454,23
Solde d'exécution reporté de N-1												
Total dépenses	1 454,23	4 319,35					25 763,48	22 593,29				54 130,35
Total recettes	552 242,49	11 160,00					320,00					563 722,49
Solde d'investissement	550 788,26	6 840,65					-25 443,48	-22 593,29				509 592,14
			REALISER au 31/12/N						RESTES A REA	LISER au 31/12/N		
Total RAR dépenses	1 579,09	178,00					543,18	851,63				3 151,90
Total RAR recettes												
Solde RAR investissement	-1 579,09	-178,00					-543,18	-851,63				-3 151,90
		FONG	CTIONNEMENT							NNEMENT		
			exercice + Restes à réaliser	N-1)					ALISATIONS (de l'exerc	cice + Restes à réaliser N-1)		
Total dépenses	88 203,44	5 189 450,31					298 093,69	730 575,40				6 306 322,84
Total recettes	4 364 104,13	153 930,48					288 680,02	1 536 522,52				6 343 237,15
Solde de fonctionnement	4 275 900,69	-5 035 519,83					-9 413,67	805 947,12				36 914,31
T		RESTES A	REALISER au 31/12/N						RESTES A REA	LISER au 31/12/N		
Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
Solde RAR fonctionnement												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-11, R. 2311-10). Dans les communes de 5000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à univeau le plus détailé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les régles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles, L. 2511-36 at et R. 2511-14 + L. 2571-14 et R. 2571-2 du CCCT).

- (2) Ou biens de la structure intercommunale.
- (3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

			IV - ANNEXES			IV			IV - ANNEXES			IV
		PRESENTATION CR	OISEE PAR FONCTION -	VUE D'ENSEMBLE		A1		PRESENTATION CROIS	EE PAR FONCTION - \	/UE D'ENSEMBLE		A1
Art. (1) Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES 0 SERV	ICES GENERAUX	1	2	3	4	5 INTERVENTIONS SOCIALES	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
			ISSEMENT						INVESTIS			
	4 454 00		PENSES				05 700 40	00 500 00	DEPE	NSES		F. 100 0
otal dépenses investissement	1 454,23	<b>4 319,35</b> 4 319,35					25 763,48	<b>22 593,29</b> 22 593,29				<b>54 130,3</b> 52 676,1
Dépenses réelles    6   EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		4 3 19,35					25 763,48	22 593,29				
1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 319,35					320,00 25 443,48	22 593,29				320,0 52 356,1
pérations d'équipement		4 3 19,35					25 443,46	22 593,29				52 350,
pérations pour compte de tiers												
	1 454,23											1.454.0
Dépenses d'ordre OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS	1 454,23											1 454,2 1 454,2
ENTRE SECTIONS  01 Solde d'exécution reporté de N-1	1 454,23											1 454,2
o i Soide d'execution reporte de N-1												
		REC	CETTES						RECE	TTES		
Total recettes investissement	552 242,49	11 160,00	-				320,00					563 722,4
Recettes réelles	4 109,00	11 160,00					320,00					15 589,0
Opérations pour compte de tiers												
Recettes d'ordre	88 203,44											88 203,4
0PERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	88 203,44											88 203,4
01 Solde d'exécution reporté de N-1	459 930,05											459 930,0
			ONNEMENT						FONCTION			
Tatal dánanas fanatiannamant	88 203,44	5 189 450,31	PENSES				298 093,69	730 575,40	DEPE	NSES		6 306 322,8
Total dépenses fonctionnement	66 203,44											
Dépenses réelles  11 CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 189 450,31					298 093,69	730 575,40				6 218 119,4
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL 012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS		83 093,43					264 950,00	613 986,92				962 030,3 5 100 430,0
ASSIMILES		5 100 430,00										5 100 430,0
55 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		4 516,88					31 696,62	113 850,00				150 063,5
7 CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 410,00					1 447,07	2 738,48				5 595,5
Dépenses d'ordre	88 203,44											88 203,4
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	88 203,44											88 203,4
002 Déficit de fonctionnement reporté												
		REC	CETTES						RECE	TTES		
Total recettes fonctionnement	4 364 104,13	153 930,48					288 680,02	1 536 522,52				6 343 237,1
Recettes réelles	4 309 737,10	153 930,48					288 680,02	1 536 522,52				6 288 870,1
013 ATTENUATIONS DE CHARGES		81 809,79										81 809,7
0 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		70 197,92					271 297,29	767 374,99				1 108 870,2
4 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 309 732,10	1 370,00					15 829,23	768 981,07				5 095 912,4
5 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1,15					1 553,50	166,46				1 721,1
6 PRODUITS FINANCIERS	5,00											5,0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 454 22	551,62										551,6
Recettes d'ordre	1 454,23											1 454,2
	1 454,23											1 454,2
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS 002 Excédent de fonctionnement reporté	52 912,80											52 912,8

	SL PRESENTATION CROSSES PA	N - ANNEXES EMENTS DU BILL R FONCTION (1)	IN - DETNIL FONCTIO	MANAMENT		A1.1				
	F	DINCTION 0 - SER	WCES GENERAL							
(2)	Libeté	OPERATIONS MON VENTURBLES	ADMINISTRATI ON GENERALE DU CCAS	3	4	Total				
11	SEPARASE  CONTROL SERVICE STATES CONTROL SERVICE SERVI		5 189 480,31 5 189 480,31 5 189 480,31 82 083,43 20,58 1 200,58 3 122,44			\$ 189 490,31 \$ 189 490,31 \$2 093,43 29.00 1 204,89 3 122,44				
6064 6135	ALTRES FOURNITURES NOVSTOCKES FOURNITURES ADMINISTRATIVES LOCATIONS MORLEFES		29.86 1.206.89 3.122.44			29.86 1.206.89 3.122.66				
11621	ENTRETIEN ET REPARATIONE SUR TERRANS		54 885,20			54 885,20				
6150 617	PRIMES D ASSURANCE MLL TRISQUES ETUDES ET RECHERCHES		54 885,30 10 305,78 4 003,38 715,72			54 885 20 12 305 78 4 002 39 715 72				
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNOLE VERSONNUTS & DES CREAMMES DE		645.42			645.40				
6184 6226	FORMATION HONORARES		164,00 279,50 2 089,08 362,93 1 633,08 886,66 1 662,18			144,00 278,50 2 089,08 342,93 1 403,08 684 66 1 462,18				
6231 6251 6262	ANNONCES ET REERTIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS FRAS DE TELECOMMUNICATIONS		2 069.08 342.93 1 433.08			2 068.08 342.93 1 403.08				
627	SERVICES BANCARES ET ASSIMLES CONCOURS DIVERS (COTSATIONS)		1462.18			1 462 18				
62871	COLLECTIVITÉ DE PATTACHEMENT ALTRES		1 100,36 691,66			1100,36				
6218	COMMISSION OF PROCESSING STREET AREAS PROCESSING STREET ALTER STR		\$ 100 430,00 188 522.53			\$ 100 430,00 188 522.53				
6331 6332	VERSEMENT DE TRANSPORT COTSIATIONS VERSEES AU PINAL COTSIATIONS AUCCHEST ST AUCCE		\$ 199,430,69 188 522,53 15 605,80 14 186,30 20 510,37			\$ 100 438,00 188 522,53 15 605,80 14 198,30 20 510,27				
14111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULARS		2 000 897,23			2 086 897,23				
le112	NRI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET NOEMNTE DE RESDENCE ALTRES NOEMNTES PERSONNEL		27 626,86			27 626,86				
64118 64131 6451	TITULARS REMINERATION COTTON TOWN A 1 1 PRODUC		339 383,05 1 010 326,01 580 446,11			339 393,05 1 010 236,01 582 666,11				
6453	COTISATIONS AUX CASSES DE RETRAITE		722 103.82			722 103.62				
6455	PERSONNEL VERSEMENT AU PIC DUSUPPLEMENT		16 466,54			14 466,54				
6450	FAMILIAL ALLOCATIONS CHOMAGE VERSESS TORCYTEMENT		10 643,00			11 643,00				
6475 6488	MEDICINE DUTRAVAL, PHARMACIE ALTRES CHARGES		3 886.00 40 504.43			25 612,08 3 886.00 62 506.60				
62_	ENTRE SECTIONS  DOTATIONS AUX AMORTS SEMENTS DES	88 202,46				88 203,64				
6811	MAKINE SATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AUTRES CHARGES DE GESTION	88 203,46				88 203,64				
6542	CHANCES ETENTES		4 514,88			4 514,88				
6573	COTIGATIONE A L'INSIGNET  COTENTIONE AU COURSE SE SETTEME COTENTIONE AUCUSSES SE SETTEME COTENTIONE AUCUSSES SE SETTEME COTENTIONE AUCUSSES SE SETTEME COTENTIONE AUCUSSES SE SETTEME VISIGIAMENT PLANCE VIQUIPER, DIAM'S  CONCELLAGIONE PLANCE VIQUIPER CONCELLAGIONE CONCE		2 000,00			2 000,00				
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES CHARGES DIVERSES DE LA GESTION		2 045,00			2 065,00				
658 7	COMPOSE EXCEPTIONNELLES		1,43			1418.00				
6711	Landon Control		40,00 1 370.00			43,00 1 272.00				
678	ALTHOU CHARGES DICEPTIONNELLES Restes à réaliser au 21/12 RECETTS*	4 384 444 **				1 272.00 4 818 934.61 4 818 934.61				
	Resiliations RESULTATOR FORCTONNEMENT	4 284 104,12 4 284 104,12	182 820,48							
112	ATTENUATIONS DE CHARGES REMICURSEMENTS SUR REMUNERATION	52 912,60	81,829,79			82 912,80 81 808,79				
6419	DU PERSONNEL REMBOURGEMENTS SUR AUTRES		80 822,48 987,31			80 822,48 987,31				
42	OPERATION D OPERE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 464,23				1464,23				
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'ENERCIC	1 664.20				146422				
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		70 187,82 57 070.82			79 197,92 57 071,92				
2828	REMIDURGEMENT DE FRAS PAR D'ALTRES REDEVALES		13 127,00			13 127,00				
16718	PARTICIPATIONS ALTRES	4 309 732,10 5 500 00	1370,00			4311103,10				
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	27 000,00				27 000,00				
7474	COMMUNES SUPPLYING ST PARTICIPATIONS AUTRES	1 007 202,10				1 201 000,00				
7478	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 077 202,10	1,19			1077232.10				
758	PRODUTE ONERS DE GESTON COURANTS	5 m	1.15			1.15 5.00 5.00 551.62				
768	ALTRES PRODUTS FINANCIERS PRODUTS EXCEPTIONNELS	\$.00 \$.00	551.62			5.00 551.62				
7718 7788	PRODUTS SCHERL DE GESTON COURANTS PRODUTS FRANCISIES ALTRISE PRODUTS FRANCISIOS ALTRISE PRODUTS SCHEPTONNELS SUR ORPATIONS OF GESTON PRODUTS SCHEPTONNELS SUR ORPATIONS OF GESTON PRODUTS SCHEPT CROSLS ON/RIS Reston & Patient as 2112 SOLDE (D)		3,10 649.61			3,10 548.51				
	Restes à réaliser au 31/12 90s.DE (3)	4.279.900,69	-112319,83			788.618.14				
(1)	I Parts			us function \$2 A	OM INSTRATION (	DENERALE DU CO	AS .		Jour fr	vecti
(1)	Litera		-					26	41	_
	DEPENSES Réglisations		-	22	-	-	25			Ξ
111									_	+
60628	ALTRES FOLENTURES NON-STOCKES									
6064 6135	ALTRES FOLFINTURES NONSTOCKES FOLFINTURES ACMINISTRATIVES LOCATIONS MORE SPES ENTRETIES ET REPARATIONS SUR TORGODAN									
60628 6064 6135 61521 6156 6161	AUTRES FOLIENTINES NOVISTOCHES FOLIENTINES ADMINISTRATIVES LOCATIONS MOBIL EVES LOCATIONS MOBIL EVES LOCATIONS MOBIL EVES LOCATIONS MOBIL EVES TENROASI MANITENNICE PRAISE DI ASSURANCE MALTIRECUES									
6064 6135 61521 6156 6161 617	ALTINES FOLDERTURES SONSTOCKES FOLDERTURES ASSISSEMENTATIONS LOCATIONS MOSE SEES ENRISTENS IT RESPONSTOON SUR TERRORE MARTENINGE FROMES OF ASSISSMENT SEES ENDES IT RECORDES E									
6064 6135 61521 6156 6161 617 6182	ALTHER FOLHERINGS INVESTOCHES FOLHERINGS ADMINISTRATIVES LOCATIONS MOBILESES LOCATIONS MOBILESES LOCATIONS MOBILESES FOLHER FOLH									
60628 6064 6135 61521 6156 6161 617 6182 6184 6226 6231 6251	ALTHES FOLHETHESIS INVESTOCHES FOLHETHESIS ALGERITHATIVAS FOLHETHESIS ALGERITHATIVAS ENTERTIS ET REPUBLITIONS SUR TERPROSS MARTENINET REPUBLITIONS SUR TERPROSS MARTENINET REPUBLITIONS FOLHETHESIS ET REPUBLITIONS MARTENINET REPUBLIC TOURNESS TOURN									
6192 6135 6135 61521 6156 6161 617 6182 6296 6291 6291 6291 6291	ALTRIGAT CONSTITUENT ANNATORISES  (CARPITUSIS ALGORITHMAN ANNATORISES  (CARPITUSIS ALGORITHMAN ANNATORISES  ENTERTINE TRANSPORTION SIX TIMESOME  MONITAMENT REPORTION SIX TIMESOME  MONITAMENT SIX TIMESOME  COLLABORITHMAN ANNATORISES  COLLABORITHMAN ANNATORISES  COLLABORITHMAN ANNATORISES  COLLABORITHMAN ANNATORISES  COLLABORITHMAN ANNATORISES  COLLABORITHMAN ANNATORISES  CONTROLLABORITHMAN ANNATORISES  CONTROLLA									
60628 6064 6135 61521 6156 6161 617 6182 6226 6231 6251 6267 6287	AUTRIGAT COMPRISES MONITOCIDES  LOCATIONS STATE STATE STATE  LOCATIONS STATE STATE STATE  LOCATIONS STATE STATE  LOCATIONS  LOCAT									
60628 6066 6135 61521 61521 6161 6177 6182 6231 6231 6287 6287 6287 6287	ALTRICA COMPTISSO MONITOCIOSE  FOUNDO DE COMPTISSO MONITOCIOSE  FOUNDO DE COMPTISSO MONITOCIO  CONTROLLO DE COMPTISSO DE C									
60028 6036 6135 6136 6136 6136 6136 6136 6136 6236 6236	AUTISS EXPONENTIAL TOWNSTOODS  AUTISS EXPONENTIAL TOWNSTOOL  AUTISS EXPONENTIAL EXPONENTIAL  AUTISS EXPONE									
60008 6004 6135 6150 6150 6161 617 6182 6236 6231 6287	ALTERIO POPUMENTA MANATOCIO SE  CONCIDIO MANDA REMANDA MANTOCIO SE  CONCIDIO MANDA REMANDA MANTOCIO MA									
60008 6066 6135 61521 6152 6152 6151 6216 6226 6227 6231 6231 6231 6231 6231 6231 6231 6231	ALTERIA CONFIDENCIA DI VISTO DEI CONTROLLO DI CONTROLLO D									
80008 8008 8135 6152 6152 6161 617 6182 6182 6291 6291 6291 6291 6292 6291 6292 6293 6293 6293 6293 6293 6293 6293	Autoria Conferencia Manuscrico (1985)  CONCIONO MANDA EL MANOS (1985)  TRANSPORTO MANOS (1985)									
60008 6066 6135 61507 61507 61507 6160 61707 6182 6208 6228 6228 6231 6262 6278 6282 6278 6282 6278 6283 6	Autora Conference recording and Autora Conference and Autora Confe									
### ### #### #########################	Anties Commission Section (2014) Anties Commission Section (2014) Anties Commission (2014) Antie									
### ### #### #### ####################	And the Committee and Committe									
6004 6004 6135 6135 6135 6136 6131 6132 6236 6236 6236 6236 6231 6231	And the Control of th									
60046 60731 60641 11 606131 60613 60636 60731 60653 60656 60673 60656 60	And the Control of th									
6004 60135 6135 6135 6135 6135 6135 6135 6135 6	And the Control of th									
6004 61135 61521 6156 61521 6156 6152 6156 6156	And the Control of th									
6004 6105 6105 6105 6105 6105 6105 6105 6105	Library  ADVISION CONTROL CONT									
6014 6115 6115 6115 6115 6115 6115 6115 61	And the Control of th									
658 6711 6711	COMMITE COMMISS EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR MISSETS MONATORES ET PENNUTES SUR WARDES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES									
658 6711 6711	COMMITE COMMISS EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR MISSETS MONATORES ET PENNUTES SUR WARDES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES									
658 6711 6711	COMMITE COMMISS EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR MISSETS MONATORES ET PENNUTES SUR WARDES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES									
658 6711 6711	COMMITE COMMISS EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR MISSETS MONATORES ET PENNUTES SUR WARDES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES									
658 6711 6711	COMMITE COMMISS EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR MISSETS MONATORES ET PENNUTES SUR WARDES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES									
658 6711 6711	COMMITE COMMISS EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR MISSETS MONATORES ET PENNUTES SUR WARDES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES									
658 6711 6711	COMMITE COMMISS EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR MISSETS MONATORES ET PENNUTES SUR WARDES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES									
658 87 6711 678 813 6419 6479 7031 7031 7031 7031	COMMISSION CONTROLLED ON CONTROL									
650 87 6711 678 6419 6419 7631 7631 7631 7631 7541 754	COMMISSION SERVICES AND									
650 87 6711 678 6419 6419 7631 7631 7631 7631 7541 754	COMMITE COMMISS EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR MISSETS MONATORES ET PENNUTES SUR WARDES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES									

The state of the s

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(1)	Libellé	11	12	Total		
	DEPENSES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					
(2)	Libellé			Sous-fonction 11		
(2)	Libelle	110	111	112	113	114
	DEPENSES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalisations					
	Réalisations Restes à réaliser au 31/12					

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement.public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<sup>(3)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(2)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total			
	DEPENSES										
	Réalisations										
	Restes à réaliser au 31/12										
	RECETTES										
	Réalisations										
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDE (3)										
(2)	Libellé		Sous-fonction 21			Sous-fonction 25					
(2)	Libelle	211	212	213	251	252	253	254	255		
	DEPENSES										
	Réalisations										
	Restes à réaliser au 31/12										
	RECETTES										
	Réalisations										
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDE (3)										

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement.public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-1 et R. 5711-1 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<sup>(3)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(2)	Libellé	30	31	32	33	Total			
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								
(2)	Libellé	Sous-fonction 31			Sous-fonction 32				
(2)	Libelle	311	312	313	314	321	322	323	324
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement.public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-1 et R. 5711-1 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<sup>(3)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(2)	Libellé	40	41	42	Total						
	DEPENSES										
	Réalisations										
	Restes à réaliser au 31/12										
	RECETTES										
	Réalisations										
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDE (3)										
	Libelle		Sous-fonction 41					Sous-fonction 42			
(2)		411 ETABLISSEMEN TS POUR HANDICAPES ET INADAPTES	412 SERVICES DE MAINTIEN A DOMICILE	413	414	415	421	422	423		
	DEPENSES										
	Réalisations										
	Restes à réaliser au 31/12										
	RECETTES										
	Réalisations										
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDE (3)										

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement.public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<sup>(3)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

	FON				
(2)	Libellé	51	52 INTERVENTION S SOCIALES	Total	
	DEPENSES		298 093,69	298 093,69	
	Réalisations		298 093,69	298 093,69	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		264 950,00	264 950,00	
	RESTAURATION COLLECTIVE		84 409.09	84 409.09	
60611	EAU ET ASSAINISSSEMENT ENERGIE ET ELECTRICITE		3 283,15 26 072,63	3 283,15 26 072 63	
60621			9 018.79	9.018.79	
60623	ALIMENTATION		48 567.25	48 567.25	
60628			8 806,16	8 806,16	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		8 371.15	8 371.15	
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		3 035.41	3 035.41	
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL		606,58	606,58	
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		2 250.57	2 250.57	
	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)		87,34	87.34	
0005	LOCATIONS MOBILIERES		513.60	513.60	
0135	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR		513.00	513.60	
61521	TERRAINS		1 909.44	1 909.44	
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR				
615221			100,32	100,32	
	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES		1		
61558	BIENS MOBILIERS		4 730,38	4 730,36	
6156			5 867.08	5 867.08	
6161	PRIMES D ASSURANCE MULTIRISQUES DOCUMENTATION GENERALE ET		2 329,08	2 329,08	
010*	TECHNIQUE		694.30	694.30	
6182	HONORAIRES		1945.00	1 945.00	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		294.17	294.17	
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS		32 154.86	32 154.86	
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		1 552,89	1 552,89	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		1 879,30	1 879,30	
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		171.00	171.00	
0000	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA			407.77	
62871	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		104,60	104,60 16 195.88	
6288	AUTRES AUTRES CHARGES DE GESTION		16 195.88	16 195.88	
65	COURANTE		31 696,62	31 696.62	
6561			13 841.58	13 841.58	
	AUTRES SECOURS		855,04	855,04	
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX				
6573	ORGANISMES PUBLICS		8 000,000	8 000,000	
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX		1		
6574	ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES CHARGES EXCEPTIONNELLES		9 000,00	9 000,00	
6.5	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR		1 447,07	1 447,07	
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION		1 250 27	1 250 27	
	TITRES ANNULES SUR EXERCICES		12,00,27	1 200,21	
673	ANTERIEURS		196,80	196,80	
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES		288 680,02	288 680,02	
	Réalisations		288 680,02	288 680,02	
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE				
70	ET VENTES DIVERSES		271 297,29	271 297,29	
708	PRESTATIONS DE SERVICES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET		271 297,29	271 297,29	
74	PARTICIPATIONS  PARTICIPATIONS				
	PARTICIPATIONS				
			15 829,23	15 829,23	
74718	AUTRES		1588,08	15 829,23 1 588,08	
74718	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 588,08	1 588,08	
74718	AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
74718	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS		1 588,08	1 588,08	
74718 7473 7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET		1 588,08 9 504,80 4 811,97	1 588,08 9 504,80 4 811,97	
74718 7473 7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 588,08 9 504,80	1 588,08 9 504,80	
74718 7473 7478 748	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION		1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62	
74718 7473 7478 748 748	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 583,50	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 583,50	
74718 7473 7478 748 748	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES		1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62	
74718 7473 7478 748 748	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES USEVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES Restes à réaliser au 3112		1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 583,50	
74718 7473 7478 748 748	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES		1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 583,50	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 583,50	
74718 7473 7478 748 748	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES USEVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES Restes à réaliser au 3112		1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 583,50	
74718 7473 7478 748 748	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES USEVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES Restes à réaliser au 3112		1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 583,50	
74718 7473 7478 748 78 752	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES USEVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES Restes à réaliser au 3112		1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 583,50	
74718 7473 7478 748 748	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES USEVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES Restes à réaliser au 3112		1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	
74718 7473 7478 748 78 752	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTMENTS PARTICIPATIONS AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PROBUSTIONS REVENTIONS REVENTIONS BESTEN SUBVENTIONS SOLDE (8)	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 78 752	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTMENTS PARTICIPATIONS AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PROBUSTIONS REVENTIONS REVENTIONS BESTEN SUBVENTIONS SOLDE (8)	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 78 752	SURVENTIONE ET PARTICIPATIONS CONVENTIONES CONVENTIONES CONVENTIONES AUTRES DE CONVENTIONS AUTRES DE CONVENTIONS AUTRES DE CONVENTIONS ET AUTRES DE CONVENTIONS ET AUTRES DE LIMECURES ROSSES DE LIMECURES ROSSES DE LIMECURES DE LIMECURES	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 78 752	SEMPOTIONE ET PARTICIPATIONS DEPORTUDINES PROTEINS DEPORTUDINES PROTEINS AUTRES SEMPOTIONS ET AUTRES SEMPOTIONS ET AUTRES SEMPOTIONS ET AUTRES SEMPOTIONS ET SEMPOTIONS ET BESSE SEMPOTIONS ET BESSE SEMPOTIONS ET BESSE SEMPOTIONS DE CESTON LIBERTS DEPORTES	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 748 752 (2)	SEMENTICIPATIONS ET PARTICIPATIONS ESPENTICIPATIONS ESPEN	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 752 (2)	SEMENTICIONE ET PARTICIPATIONS CONVENTIONES CONVENTIONES CONVENTIONES AUTRES DE CONVENTIONS AUTRES DE CONVENTIONS AUTRES DE CONVENTIONS ET EN CONVENTIO	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	\$20
74718 7473 7478 748 75 752 (2)	SUMMERS OF PARTICIPATIONS OF P	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 75 752 (2)	ISONOMINOS ET PARTICIPATIONS ISONOMINOS ET PARTICIPATIONS AUTRES OFICIALIZATION TO CONTROL AUTRES OFICIALIZATION TO CONTROL AUTRES OFICIALIZATION TO CONTROL AUTRES OFICIALIZATION TO CONTROL AUTRES PROGRAMMENTO TO CONTROL AUTRES OFICIALIZATION TO CONTROL AUTRES OFICIALIZATIO	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 7478 748 755 752 (2)	SAMPHONE ET PARTICIPATIONS SAMPHONE ET PARTICIPATIONS AUTHOR DE PARTICIPATION AUTHOR DE PARTICIPATION AUTHOR DE PARTICIPATION COMMANDE MINISTRATION AUTHOR A	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 755 752 (2)	ISONATION OF F PARTICIPATIONS ISONATION OF F PARTICIPATIONS AUTHER OF PARTICIPATION OF PARTICIPATIONS AUTHER OF PARTICIPATION OF PARTICIPATIONS AUTHER OF PARTICIPATIONS AUTHER PRODUCTS OF GESTION ENGINEERS REMAINS INSINE	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7478 748 748 755 752 (2) 0011 00012 00021 00022	SEMENTINGE ET PARTICIPATIONS SEMENTINGE ET PARTICIPATIONS AUTHER CONCENSES SEMENTINGE ET PARTICIPATIONS AUTHER CONCENSES SEMENTINGE ET PARTICIPATIONS AUTHER PROPERTING BONDE SEMENTINGE SE	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7478 7478 748 755 752 (2) 911 604 60611 60612 60623 60628 60628	SOURCEMENT FOR PRINTING STATES OF THE STATES	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	\$20
74718 7473 7478 748 755 752 (2) 0011 004 00611 00611 00623 00628 00631 00628 00631	ISONATION DE L'ENTINONE PLANTICIPATION DI SENDATIONE PER PARTICIPATION DI AUTRES ORGANISSES PARTICIPATION DI AUTRES ORGANISSES DE MATTES PRODUITS DE GESTION ENCUENTE DE L'ENTINE DE BOURSES DE L'ENTINE DE BOURSES DE L'ENTINE DE DEPENDES DE BOURSES DE L'ENTINE DE BOURSES DE L'ENTINE DE DEPENDES DE DEPENDES DE DESCRIPTION DE DE DESCRIPTION DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 748 755 752 (2) 6011 604 60611 60623 60621 60628 60638 60638 60638	SEMENTATION OF PARTICIPATIONS SEMENTATION OF PARTICIPATIONS AUTHOR OF PARTICIPATIONS AUTHOR OF PARTICIPATIONS AUTHOR OF PARTICIPATIONS MORE PROPERTY BRANCH AND PARTICIPATIONS FOR THE	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 755 752 (2) 0011 004 00611 00611 00623 00628 00631 00628 00631	SAMPHONE F PARTICIPATIONS SAMPHONE F PARTICIPATIONS AUTHER OFFICIAL SAMPHONE AUTHER OFFICIAL SAMPHONE SAMPHONE F PARTICIPATION SAMPHONE SA	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 748 755 752 (2) 011 004 00611 00622 00628 00631 00628 00636 00686	ISONATION OF F PARTICIPATIONS ISONATION OF F PARTICIPATIONS AFFIRE OR PARTICIPATION OF THE PA	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 75 752 (2) 911 8041 80811 80811 80818 80828 80838 80838 80838 80838	SEMENTATION OF FEMALES PARTICIPATIONS AUTHOR OF SEMENTATION OF SEM	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 748 75 752 (2) 911 8041 80811 80811 80818 80828 80838 80838 80838 80838	SAMPHIONE FT PARTICIPATIONS SAMPHIONE FT PARTICIPATIONS AUTHER OF PARTICIPATION AUTHER AUT	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520
74718 7473 7478 7478 748 755 752 (2) 011 604 6061 60621 60623 60624 6065 6038 6064 6065 6135	SEMENTATION OF FEMALES PARTICIPATIONS AUTHOR OF SEMENTATION OF SEM	510	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,62 1 553,50 1 553,50 9 413,67 Sous-fonction \$1	1 588,08 9 504,80 4 811,97 -75,82 1 583,50 1 583,50	520

	(-)								
			Sous-fonction 51			Sous-fonction	52 INTERVENTIO	INS SOCIALES	
(2)	Libellé	510	511	512	520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES		523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES						204 656,82	93 436,87	
	Réalisations						204 656.82	93 436.87	
	CHARGES A CARACTERE GENERAL						203 209,75	61 740,25	
	RESTAURATION COLLECTIVE						84 409.09		
	EAU ET ASSAINISSSEMENT						2 398,68	884,47	
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE						19 315,31	6 757,32	
	COMBUSTIBLES						9 018.79		
	ALIMENTATION						8 101,27	40 465,98	
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES FOURNITURES D'ENTRETIEN						4 096,32	4 709,84	
	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT						4 044.07	4 327.08	
	VETEMENTS DE TRAVAII						412 68	171,30	
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES						2 250 57	193,90	
	LIVRES DISQUES CASSETTES						2 230.57		
	(BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)						87.34		
	LOCATIONS MOBILIERES						513.60		
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR						313.00		
	TERRAINS						1 909,44		
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR								
	BATIMENTS PUBLICS						100,32		
	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES								
	BIENS MOBILIERS						4 427,96	302,40	
	MAINTENANCE						5 374.77	492.31	
	PRIMES D ASSURANCE MULTIRISQUES						1 871,60	457,48	
	DOCUMENTATION GENERALE ET								
	TECHNIQUE						694,30		
	HONORAIRES ANNONCES ET INSERTIONS						1 945,00		
	TRANSPORTS COLLECTIFS						294.17 32 154.86		
	VOYAGES ET DEPLACEMENTS						32 154.86 828.47	924.42	
	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS						834.23	1245.07	
	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)						31.00	140.00	
	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA						31.00	140.00	
	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT							104 60	
6288	AUTRES						15 631.88	564.00	
	AUTRES CHARGES DE GESTION								
65	COURANTE							31 696,62	
	SECOURS D URGENCE							13 841.58	
	AUTRES SECOURS							855,04	
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS								
6573	ONGANISMES PUBLICS							8 000,000	
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX								
0574	ASSOCIATIONS DE FONCTIONNEMENT AUX							9 000.00	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES						1 447.07	9 000,00	
	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR						1 441,01		
6718	OPERATIONS DE GESTION						1 250 27		
	TITRES ANNULES SUR EXERCICES								
673	ANTERIEURS						196,80		
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES						251 164,34	37 515.68	
	Réalisations						251 164,34	37 515.68	
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE								
70	ET VENTES DIVERSES						240 073,19	31 224,10	
708	PRESTATIONS DE SERVICES						240 073,19	31 224,10	
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET								
74	PARTICIPATIONS						11 091,15	4 738,08	
74718	AUTRES							1 588,08	
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
	DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						6 354,80	3 150,00	
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES						4 811 97		
7478	AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET						4 811,97		
740	PARTICIPATIONS ET						-75.62		
/40	AUTRES PRODUITS DE GESTION						-75,62		
75	COURANTE							1 553 50	
	REVENUS DES IMMEUBLES							1 553,50	
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)						46 507.52	-55 921,19	

(1) a production du cell date obligation par les communes du 3200 habitimes de jui, les grappements comprents a mortinu van bile commune, leux disblissements et services administratification de cell des establissement place ou habitimes manuel, part ou

(3) Le acide correspond à la différence entre les receilles et les dépenses. Les dépenses et les receilles correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des resiles à réalisar et des reports (ligne budgitaire 001 et 000 Les lignes reports 001 et 000 apparaissant à la colonne 01-hôn vertibables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

#### FONCTION 6 - FAMILLE

(2)	Libellé	60	61 SERVICE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES		352 151,50			370 596,90	722 748,40
	Réalisations		352 151,50			370 596,90	722 748,40
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		349 413,02			256 746,90	606 159,92
*	RESTAURATION COLLECTIVE		311 351,39			104 674,18	416 025,57
	EAU ET ASSAINISSSEMENT		13.44			3 121,35	3 134.79
	ENERGIE ET ELECTRICITE		216,25			29 236,88	29 453,13
	ALIMENTATION		428,84			1 780.75	2 209,59
	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		405,34			11 324,75	11 730,09
	FOURNITURES D'ENTRETIEN		381,08			8 319,72	8 700,80
	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		180,27			7 357,25	7 537,52
	VETEMENTS DE TRAVAIL		484,87			4 051,64	4 536,51
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES LIVRES DISQUES CASSETTES		,			2 086,83	2 086,83
6065	(BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE) CONTRATS DE PRESTATIONS DE					587,35	587,35
611	SERVICES AVEC DES ENTREPRISES					46 550.00	46 550.00
	LOCATIONS IMMOBILIERES					16 690.48	16 690,48
	LOCATIONS MOBILIERES		25 373,53			10 090,40	25 373,53
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT		793,46			151,42	944,88
	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES		793,46				
	BIENS MOBILIERS					1 509,28	1 509,28
	MAINTENANCE PRIMES D ASSURANCE MULTIRISQUES		911,93 255,06			9 434,51 1 857,18	10 346,44 2 112,24
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE					813,99	813,99
	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE						
	FORMATION		70,00				70,00
	AUTRES FRAIS DIVERS					1 523,02	1 523,02
	HONORAIRES		275,00			869,50	1 144,50
	TRANSPORTS COLLECTIFS		130,99				130,99
	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		157,74			1 588,98	1 746,72
	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		1 324,59			2 160,51 200,00	3 485,10 200,00
00074	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA		F 400 04			57.00	F 500 F
	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT AUTRES		5 469,24			57,33 800,00	5 526,57 800,00
	AUTRES CHARGES DE GESTION						
65	COURANTE					113 850,00	113 850,00
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX						
	ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES					113 850,00	113 850,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 738,48				2 738,48
	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR						
6718	OPERATIONS DE GESTION		2 738,48				2 738,48
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES		427 478,02			1 108 878,04	1 536 356,06
	Réalisations		427 478,02			1 108 878,04	1 536 356,06
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		427 478,02			339 896,97	767 374,99
	PRESTATIONS DE SERVICES REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR		427 478,02			339 588,15	767 066,17
70878	D'AUTRES REDEVABLES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					308,82	308,82
74	PARTICIPATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					768 981,07	768 981,07
7473	DEPARTEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					4 490,00	4 490,00
7478	AUTRES ORGANISMES AUTRES SUBVENTIONS ET					741 945,55	741 945,55
748	PARTICIPATIONS					22 545,52	22 545,52
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDE (3)		75 326,52		-	738 281,14	813 607,66

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifishormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un viexue le plus détailé de la nomenclature frontionnelle (sous-fonction our utilique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<sup>(3)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(2)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<sup>(3)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(2)	Libellé	81	82	83	Total			
	DEPENSES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)							
		810	811	812	813	814	815	816
	DEPENSES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							

(2)	Libellé			Sous-fonction 82			Sous-fonction 83			
(2)	Liberie	820	821	822	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES									
	Réalisations									
Res	stes à réaliser au 31/12									
	RECETTES									
	Réalisations									
Res	stes à réaliser au 31/12									
	SOLDE (3)									

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement.public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<sup>(3)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(2)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement.public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-1 et R. 5711-1 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<sup>(3)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

#### FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)	3 033,32	4 497,35			7 530,67
	Réalisations	1 454,23				1 454,23
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 454,23				1 454,23
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 454,23				1 454,23
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 319,35			4 319,35
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		3 323,21 996,14			3 323,21 996,14
	Opérations d'équipement		,			
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12	1 579.09	178,00			1 757,09
	RECETTES (2)	,	11 160.00			11 160.00
	Réalisations		11 160,00			11 160,00
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	459 930,05	11 100,00			459 930,05
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	88 203,44				88 203,44
2803	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	4 680,00				4 680,00
2805	BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES INSTALLATIONS GENERALES.	2 321,32				2 321,32
	AGENCEMENTS ET AMENAGÉMENTS DIVERS MATERIEL DE TRANSPORT	514,00 5 289,43				514,00 5 289,43
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE MOBILIER AUTRES	8 188,20 24 452,31 42 758,18				8 188,20 24 452,31 42 758,18
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 109,00				4 109,00
10222	F.C.T.V.A.	4 109,00				4 109,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		11 160,00			11 160,00
	ALITHEO CONTROL DE DADTICIDATION		11 160.00			11 160.00
	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION		11 100,00			
	Opérations pour compte de tiers		11 100,00			
			11 100,00			

(1)	Libellé		So	us-fonction 02 AE	OMINISTRATION G	GENERALE DU CO	Sous-fonction 04			
		20	21	22	23	24	25	26	41	48
	DEPENSES (2)									
	Réalisations									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES (2)									
	Réalisations									
<b>26</b> 266	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS AUTRES FORMES DE PARTICIPATION									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDES (2)									

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaisser à la colonne 01-1/4/no ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

(1)	Libellé	11	12	Total						
	DEPENSES (2)									
	Réalisations									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES (2)									
	Réalisations									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDES (2)									
(1)	Libellé	Sous-fonction 11								
( - /	2.55.115	110	111	112	113	114				
	DEPENSES (2)									
	Réalisations									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES (2)									
	Réalisations									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total		
	DEPENSES (2)									
	Réalisations									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES (2)									
	Réalisations									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDES (2)									
(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25					
(')	Libelle	211	212	213	251	252	253	254	255	
	DEPENSES (2)									
	Réalisations									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES (2)									
	Réalisations									
	Opérations pour compte de tiers									
	operations pour compte de tiere									
	Restes à réaliser au 31/12									

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total			
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								
(1)	l ihallá		Sous-for	nction 31			Sous-for	nction 32	
(1)	Libellé	311	Sous-for 312	nction 31 313	314	321	Sous-for 322	nction 32 323	324
(1)	Libellé DEPENSES (2)	311	1		314	321			324
(1)		311	1		314	321			324
(1)	DEPENSES (2)	311	1		314	321			324
(1)	DEPENSES (2) Réalisations	311	1		314	321			324
(1)	DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement	311	1		314	321			324
(1)	DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers	311	1		314	321			324
(1)	DEPENSES (2)  Réalisations  Opérations d'équipement  Opérations pour compte de tiers  Restes à réaliser au 31/12	311	1		314	321			324
(1)	DEPENSES (2)  Réalisations  Opérations d'équipement  Opérations pour compte de tiers  Restes à réaliser au 31/12  RECETTES (2)	311	1		314	321			324
(1)	DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 RECETTES (2) Réalisations	311	1		314	321			324

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

Libellé	40	41	42	Total				
DEPENSES (2)								
Réalisations								
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES (2)								
Réalisations								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDES (2)								
			Sous-fonction 41	1			Sous-fonction 42	
Libellé	411 ETABLISSEMEN TS POUR HANDICAPES ET INADAPTES	412 SERVICES DE MAINTIEN A DOMICILE	413	414	415	421	422	423
DEPENSES (2)								
Réalisations								
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES (2)								
Réalisations								
On functions were secured als tions								
Operations pour compte de tiers								
Restes à réaliser au 31/12								
	DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 RECETTES (2) Réalisations Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 SOLDES (2)  Libellé  DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 RECETTES (2) Réalisations	DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 RECETTES (2) Réalisations Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 SOLDES (2)  Libellé  Libellé  Libellé  DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 Recettes (2) Réalisations	DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 RECETTES (2) Réalisations Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 SOLDES (2)  Libellé  Libellé  DEPENSES (2) Réalisations  DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 RECETTES (2) Réalisations	DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 RECETTES (2) Réalisations Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 SOLDES (2)  Libellé  Libellé  DEPENSES (2) Réalisations  DEPENSES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 RECETTES (2) Réalisations Opérations d'équipement Opérations pour compte de tiers Restes à réaliser au 31/12 RECETTES (2) Réalisations	DEPENSES (2)   Réalisations   Dependent   Dependent	DEPENSES (2)	DEPENSES (2)   Réalisations   Dependent   Dependent	DEPENSES (2)   Réalisations

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

#### **FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES**

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTION	Total							
			S SOCIALES								
	DEPENSES (2)		26 306,66	26 306,66							
	Réalisations		25 763,48	25 763,48							
6	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		320,00	320,00							
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		320,00	320,00							
1	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		25 443,48	25 443,48							
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		9 432,65	9 432,65							
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 282,42	3 282,42							
	MOBILIER AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		6 099,95 6 628,46	6 099,95 6 628,46							
00	Opérations d'équipement		0 020,40	3 320,40							
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser au 31/12		543,18	543,18							
	RECETTES (2)		320,00	320,00							
,	Réalisations		320,00	320,00							
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		<b>320,00</b> 320,00	<b>320,00</b> 320,00							
100			320,00	320,00							
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDES (2)		-25 986,66	-25 986,66							
(1)	Libaliá	l ihellé	Libellé		Sous-fonction 51			521 SERVICES A CARACTERE	52 INTERVENTIO 522 ACTIONS EN FAVEUR DE	523 ACTIONS EN FAVEUR	524 AUTRI
,		510	511	512	520	SOCIAL POUR HANDICAPES ET INDAPTES	L ENFANCE ET DE L ADOLESCENCE	DES PERSONNES EN DIFFICULTE	SERVICE		
	DEPENSES (2)						15 628,37	10 678,29			
	Réalisations						15 628,37	10 678,29			
;	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						,	320,00			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS							320,00			
ı	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						15 628,37	9 815,11			
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT							9 432,65			
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER						3 282,42 5 717,49	382,46			
∠104	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						5 / 1/,49	302,46			
2188	AUTRES						6 628,46				
	Opérations d'équipement						0 020,40				
	Opérations d'equipement  Opérations pour compte de tiers										
								540.40			
	Restes à réaliser au 31/12							543,18			
	RECETTES (2)							320,00			
	Réalisations							320,00			
3	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							320,00			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS							320,00			
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser au 31/12										
	SOLDES (2)					1	-15 628,37	-10 358,29			

SOLDES (2)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspondat à da somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

#### **FONCTION 6 - FAMILLE**

(1)	Libellé	60	61 SERVICE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES 62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)		3 575,56		19 869,36	23 444,92
	Réalisations		3 526,06		19 067,23	22 593,29
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 526,06		19 067,23	22 593,29
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		1 138,18 2 387,88		1 155,57 6 188,45 11 723,21	2 293,75 6 188,45 14 111,09
	Opérations d'équipement		2 551,55			,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12		49,50		802,13	851,63
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)		-3 575,56		-19 869,36	-23 444,92

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

#### **FONCTION 7**

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

#### **FONCTION 8**

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES (2)				
	Réalisations				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 81								
(1)	Libelle	810	811	812	813	814	815	816		
	DEPENSES (2)									
	Réalisations									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES (2)									
	Réalisations									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDES (2)									

(1)	Libellé		Sous-fonction 82				Sous-fonction 83			
(1)	Libelie	820	821	822	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)									
	Réalisations									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES (2)									
	Réalisations									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDES (2)									

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

#### **FONCTION 9**

(1) Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
DEPENSES (2)								
Réalisations								
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES (2)								
Réalisations								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDES (2)								

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTLISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	А3

## **A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE Délibération du	
de faible valeur	
unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un 20 décembre 20 ticle R 2321-1 du CGCT) : 200 €	)12
unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un 20 décembre 20 ticle R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire Frais d'études		5	20 décembre 2012
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5	20 décembre 2012
Linéaire	Logiciels informatiques et licences	5	20 décembre 2012
Linéaire	Plantations et aménagement de terrains	15	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules de tourisme d'occasion	5	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules de tourisme neuf	10	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules utilitaires d'occasion	4	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules utilitaires neuf	8	20 décembre 2012
Linéaire	Remorques	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel informatique - Ordinateurs, imprimantes - Serveurs - Autres périphériques et accessoires	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de bureautique et de téléphonie - Photocopieurs - Télécopieurs - Téléphones et accessoires	5	20 décembre 2012
Linéaire	Mobilier  - Armoires, dessertes et vestiaires  - Bibliothèques  - Présentoirs, affichages  - Rayonnages, casiers et bacs  - Bureaux, compléments de bureaux  - Tables, plans de change  - Chaises, sièges, fauteuils, tabourets, poufs, bancs et banquettes  - Mobilier de chambre, lits et couchettes  - Mobilier de restauration et de cuisine	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de sécurité - Extincteurs - Caméros de vidéo-surveillance	10	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTLISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	А3

## **A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Constructions mobiles		
Linéaire	- Chalets	10	20 décembre 2012
Lineane	- Abris		20 decembre 2012
	- Tonnelles		
	Matériel monétique		
Linéaire	- Caisses enregistreuses	10	20 décembre 2012
Lineane	- Lecteurs de cartes bleues		20 decembre 2012
	- Détecteurs de faux billets		
	Matériel de bureau		
	- Destructeurs de documents		
	- Massicots		
Linéaire	- Machines de mise sous pli	5	20 décembre 2012
	- Relieuses et perforateurs		
	- Porte manteaux		
	- Chevalets de conférence et tableaux d'affichage		
	Matériel pour espaces verts		
	- Tronçonneuses		
	- Débroussailleuses		
Linéaire	- Taille haies	10	20 décembre 2012
	- Fraises à neige		
	- Souffleurs		
	- Matériel d'arrosage		
	Matériel de sports et de loisirs		
Linéaire	- Matériel et articles pour le sport	10	20 décembre 2012
	- Jeux extérieurs et sols amortissants		
Linéaire	Coffre fort	30	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTLISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	А3

## **A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un	20 décembre 2012
an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Linéaire Matériel de construction  Barrières portillons et garde corps		20 décembre 2012
Linéaire	Installations et appareils de chaufffage et sanitaire	15	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel audiovisuel et de sons  - Téléviseurs  - Appareils photographiques et accessoires  - Camescopes  - Sonos	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel et équipement de tye industriel	10	20 décembre 2012
Linéaire	Electroménager - Electroménager de cuisine - Electroménager de buanderie - Electroménager de nettoyage	5	20 décembre 2012
Linéaire	Equipement de cuisine et articles d'ameublement - Glacières - Glaces - Rideaux stores et voiles	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel et outillage - Outillage - Equipement d'atelier	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel pédagogique de psychomotricité et de puériculture	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de nettoyage - Nettoyeurs haute pression et monobrosses - Chariots de services	5	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalisations
DEPENSES PROPRES =	TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES A + B	1 455,00	1 454,23
16 Emprunts	s et dettes assimilées (A)		
Dépenses e	t transferts à déduire des ressources propres (B)	1 455,00	1 454,23
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 455,00	1 454,23
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice l	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'éxecution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 454,23	3 151,90		4 606,13

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Ī	IV - ANNEXES	IV
I	ELEMENTS DU BILAN	
I	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

#### RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalisations
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	93 000,00	103 472,44
Ressource	s propres externes de l'année (a)	4 500,00	15 269,00
10222	F.C.T.V.A.	4 000,00	4 109,00
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION		11 160,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500,00	
Ressource	s propres internes de l'année (b) (2)	88 500,00	88 203,44
2803	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	4 680,00	4 680,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 209,03	2 321,32
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	514,00	514,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	5 289,43	5 289,43
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 188,20	8 188,20
28184	MOBILIER	23 839,51	24 452,31
28188	AUTRES	43 779,83	42 758,18
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'éxecution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles 103 472,44			459 930,05		563 402,49

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	4 606,13
Ressources propres disponibles IV	563 402,49
Solde V=IV-II (3)	+558 796,36

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

VI - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1

## A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissemt
Acquisitions à titre onéreux				
Achat 2020	Tablette housse et carte SD	245,97	0,00	5
Achat 2020	Equipement sportif	225,00	0,00	5
Achat 2020	Tablettes pr véhicules portage	1138,18	0,00	5
Achat 2020	Meuble à portes coulissantes	386,12	0,00	10
Achat 2020	Fauteuils en bois	1160,01	0,00	10
Achat 2020	Voiles d'ombrage	184,00	0,00	1
Achat 2020	Table de réunion	408,29	0,00	10
Achat 2020	Chaises de réunion	702,96	0,00	10
Achat 2020	Vestiaire à 3 colonnes	565,63	0,00	10
Achat 2020	Coupe pain manuel	73,44	0,00	1
Achat 2020	Extincteurs	996,14	0,00	10
Achat 2020	Dalles de motricité	295,00	0,00	5
Achat 2020	Bacs pr cuisine avec couvercles	409,88	0,00	5
Achat 2020	Tablettes pr C. Administration	2007,00	0,00	5
Achat 2020	Nettoyeur haute pression	668,40	0,00	5
Achat 2020	Filets football et protection	1149,00	0,00	10
Achat 2020	Amortisseurs chocs angles	326,28	0,00	5
Achat 2020	Aspirateur balai sans fil	199,99	0,00	1
Achat 2020	Tables rectangulaires	484,08	0,00	10
Achat 2020	Tapis de psychomotricité	551,90	0,00	5
Achat 2020	Centrale téléphonique	3282,42	0,00	5
Achat 2020	Chaises coque	1226,55	0,00	10
Achat 2020	Micro ondes	99,99	0,00	1
Achat 2020	Chariot à 3 plateaux	242,76	0,00	5
Achat 2020	Armoire à pharmacie	88,80	0,00	1
Achat 2020	Chaises empilables	1238,64	0,00	10
Achat 2020	Tables d'activité et bacs	600,16	0,00	5

Achat 2020	Vestiaires pour le personnel	664,36	0,00	10
Achat 2020	Ecrans d'ordinateur	226,61	0,00	5
Achat 2020	Abri de jardin en bois	429,00	0,00	10
Achat 2020	Réfrigérateur congélateur	179,99	0,00	1
Achat 2020	Porteurs motos	139,30	0,00	1
Achat 2020	Sièges sol et tabourets	633,28	0,00	10
Achat 2020	Bancs vestiaires	1060,60	0,00	10
Achat 2020	Bâche à bulles et enrouleur	1062,85	0,00	10
Achat 2020	Skimmers traversées piscine	1045,50	0,00	10
Achat 2020	Enregistreur température	1039,09	0,00	5
Achat 2020	Table demi lune	338,90	0,00	10
Achat 2020	Congélateur coffre	329,99	0,00	5
Achat 2020	Tables rondes à pied central	2015,06	0,00	10
Achat 2020	Lave linge	780,00	0,00	5
Achat 2020	Réhausseur	76,90	0,00	1
Achat 2020	Tapis d'accueil	435,00	0,00	5
Achat 2020	Cuisine équipée bois	459,00	0,00	5
Achat 2020	Tables et fauteuils	932,66	0,00	10
Achat 2020	Modules de psychomotricité	263,12	0,00	5
Achat 2020	Stores d'intérieur	2162,88	0,00	5
Achat 2020	Lave linge hublot	389,00	0,00	5
Achat 2020	Stores pr terrasse	4434,41	0,00	5
Achat 2020	Modules de psychomotricité	218,24	0,00	5
Achat 2020	Transat balance	149,49	0,00	1
Achat 2020	Armoires à 2 portes	194,46	0,00	1
Achat 2020	Sommier à lattes	188,00	0,00	1
Achat 2020	Renault Kangoo Express	9432,65	0,00	4
Achat 2020	Tours d'ordinateur	909,60	0,00	5
Achat 2020	Ordinateurs fixe et portable	1089,60	0,00	5
Achat 2020	Appareil photo	79,99	0,00	1
Achat 2020	Store	2040,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				

Affectation			
Mises en concession ou affermage			
Divers			
TOTAL GENERAL	52 356,12	0,00	

	VI - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
VARIA	ATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

### A10.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS - NEANT

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus au moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
Transfert							
TOTAL GENERAL		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

### **A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS - NEANT**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP+DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	

Produits des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

### **B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

### (Article L. 2313-1 du CGCT)

Noms des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou	Prestations en nature
	de la subvention (numéraire)	
Personnes de droit privé		
Associations		
Crèche associative les Petits Lutins	34 650,00	
Crèche associative les Bulles d'Enfants	24 750,00	
Crèche associative les P'tites Canailles	34 650,00	
ALPAJE / ACEPP	2 250,00	
Relais Assistantes Maternelles ARPE	12 600,00	
UDAF des Hautes-Alpes	4 950,00	
UDAF des Hautes-Alpes (F.S.L.)	9 000,00	
GAP EN C	2 065,00	
<u>Entreprises</u>		
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
Etat		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
M.D.P.H.	8 000,00	
Communes		
Etablissemts publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
EHPAD Bellevue Saint Mens	1 274,00	
CHICAS des Alpes du Sud	726,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	134 915,00	

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019	10-01

### C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
EMPLOIS PERMANENTS			
FILIERE ADMINISTRATIVE		14	14
Attaché Principal	Α	1	1
Rédacteur Principal de 1ère classe	В	2	2
Rédacteur Principal de 2ème classe	В	2	2
Rédacteur	В	0	0
Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère Classe	C	3	3
Adjoint Administratif Territorial Principal 2ème Classe	C	5	5
Adjoint Administratif Territorial	C	1	1
FILIERE TECHNIQUE		32	31
Agent de Maîtrise Principal	C	2	1 1
Agent de Maîtrise TNC 90%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe	C	3	3
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	С	12	12
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe TNC	C	1	1 1
Adjoint Technique Territorial	C	8	8
Adjoint Technique Territorial TNC 57%	C	1	1 1
Adjoint Technique Territorial TNC 90%	C	1	1 1
Adjoint Technique Territorial TNC 28H00 80%	C	3	3

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019	10-01

### C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
FILIERE MEDICO SOCIALE		65	61
Cadre de santé de 1ère classe Puéricultrice hors classe Puéricultrice classe normale Infirmière en soins généraux hors classe	A A A	2 1 1 3	2 1 1 3
Infirmière en soins généraux hors classe TNC 90% Technicien paramédical classe supérieure Assistant socio éducatif classe exceptionnelle Assistant socio éducatif 1ère classe Assistant socio éducatif principal Educateur territorial de jeunes enfants classe exceptionnelle	A B A B A	1 1 2 1 0	1 1 2 0 0
Educateur territorial de jeunes enfants 1ère classe Educateur principal de jeunes enfants Educateur territorial de jeunes enfants Educateur territorial de jeunes enfants 1ère classe TNC 80% Educateur principal de jeunes enfants TNC 80% Educateur territorial de jeunes enfants 2ème classe	A B A B	6 0 1 0	5 0 1 0
Educateur de jeunes enfants Educateur de jeunes enfants TNC 28H00 Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe TNC 80%	B B C C	1 1 21 3 2	1 1 20 3 2
Auxiliaire puériculture principale 2ème classe TNC 56% Auxiliaire puériculture principale 2ème classe TNC 50% ATSEM principale1ère Classe ATSEM principale 2ème Classe TNC 28H00 80% Agent social principal 1ère classe	00000	1 1 4 3 2	1 1 4 2 2
Agent social principal 2ème classe Agent social Agent social principal 2ème classe TNC 50%	0000	3 1 1	3 1 1
FILIERE SPORTIVE ET ANIMATION		24	23
Educateur APS 1ère classe Animateur territorial principal 1ère classe Animateur territorial principal 2ème classe Animateur territorial Adjoint d'Animation territorial principal de 2ème classe	В В В С	1 2 0 4 5	1 2 0 3 5
Adjoint d'Animation territorial principal 2ème classe TNC 80% Adjoint territorial d'Animation TNC 28H00 80% Adjoint territorial d'Animation TNC 70% Adjoint territorial d'Animation TNC 57%	0000	6 4 1	6 4 1 1
EFFECTIFS PERMANENTS		135	129

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019	10-01

### C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
EMPLOIS TEMPORAIRES			
CEE (contrat d'engagement éducatif)	С		100
Médecin territorial vacataire Assistant maternel Adjoint administratif à TNC Adjoint technique 2ème classe Animatrice vacataire	A C C C C		1 25 1 29 4
EFFECTIFS TEMPORAIRES			160

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

## C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EHPAD	Etablissement Médico social	01/01/76	-	26050010300114		N

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2 E
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

### C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

#### 1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	553 410,05	54 130,35	3 151,90	496 086,20
RECETTES	553 410,05	103 792,44		449 617,61
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 455 877,78	6 306 322,84		149 554,94
RECETTES	6 455 877,78	6 290 324,35		165 553,43

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements

### 2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 02 : EHPAD LES TROIS FONTAINES N° SIRET : 26050010300148

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	215 769,43	164 920,81		50 848,62
RECETTES	55 400,00	51 113,02		4 286,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 837 191,47	5 404 375,58		432 815,89
RECETTES	5 869 881,74	5 931 005,01		-61 123,27

<sup>(1)</sup> Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

# 3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	769 179,48	219 051,16	3 151,90	546 934,82
RECETTES	608 810,05	154 905,46		453 904,59
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 293 069,25	11 710 698,42		582 370,83
RECETTES	12 325 759,52	12 221 329,36		104 430,16
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	13 062 248,73	11 929 749,58	3 151,90	1 129 305,65
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 934 569,57	12 376 234,82		558 334,75

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

# **ARRETE - SIGNATURES**

NOMBRE DE MEMBRES en exercice : 13	COMPTE ADMINISTRATIF 2020
Nombre de membres présents : Nombre de suffrage exprimés : VOTE : Pour Contre Abstentions	DATE DE LA CONVOCATION

Présenté par le Président du CCAS

A GAP, le

M. Roger DIDIER (1) Président du CCAS	(1) article L 2121-31 ET 14 du CGCT : "le conseil d'administration est présidé par le Président et, à défaut par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil d'administration élit son Président. Dans ce cas, le Président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote "
	moment du vote."

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session A GAP, le

Mme Françoise DUSSERRE Adjointe,	Mme Martine BOUCHARDY Adjointe	Mme Ginette MOSTACHI Conseillère Municipale
M. Bruno PATRON Conseiller Municipal	Mme Chantal RAPIN Conseillère Municipale déléguée	Mme Pimprenelle BUTZBACH Conseillère Municipale
Mme Valérie BRUNEL Membre associé	M. Patrick PROST Membre associé	Mme Céline DUPONT Membre associé
Mme Brigitte CROUVIZIER Membre associé  Mme Martine JOUBERT Membre associé		M. Régis PEDACCINI Membre associé

Certifié exécutoire par le Président du CCAS, compte tenu de la transmission en	
Préfecture, le	GAP, le
et de la publication le	Le Président,